

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE LA PLANIFICATION DU SUIVI DES PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
NIF N° 09 900 701 906 60 28

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Le Wali de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES n°55/2025 APRES INFRUCTUOSITE pour la 2^{Eme} fois DE L'APPEL D'OFFRES N 18/2025, Publié dans le journal " الجنوب الكبير " en date 27/12/2025 et " الخير " en date du 30/12/2025 relatif à :

Acquisition des Machines et d'équipements de transport et d'intervention

LOT 03 : 02 CAMION BENNE TASSEUSE 12 M³

*** LOT 05 : 03 CAMIONNETTE DOUBLE CABINE**

Le projet est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N° LOT	LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	Délai de livraison	Note Technique 40/80 points	PRINCIPE DU CHOIX
03	02 CAMION BENNE TASSEUSE 12 M ³	EURL ELAIZ PRODUCTION - CHAABAN MOHAMED ELKAMEL -BIR MORAD RAIS	28 899 999 99	60 jours	77.5	Meilleure offre en termes d'avantage économique –moins disant et qualifiée techniquement
05	03 CAMIONNETTE DOUBLE CABINE	INFRUCTUOSITE				

Remarque:

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya dans les 10 jours qui suivent la première parution du présent avis dans la presse.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapproché auprès de service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du n1 premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des illés de l'évaluation de leurs techniques et financier